

Non admis au concours d'entrée en IFCS ?

(Re)Préparez-vous à distance !

Public concerné :

Tout professionnel paramédical ayant suivi un cycle préparatoire et présenté, sans admission, les épreuves de sélection d'un concours d'admission en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

FORMATION À DISTANCE

DU 16 SEPTEMBRE 2019
AU 28 FÉVRIER 2020

(POSSIBILITÉ D'UN TEMPS
EN PRÉSENTIEL)

Objectifs

Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité au concours d'entrée en IFCS
Améliorer son dossier professionnel et son projet de formation
Questionner son positionnement professionnel
Favoriser une dynamique d'auto-évaluation et de réflexion personnelle

Méthode

Méthode basée sur l'engagement et la participation active du professionnel (« être acteur de sa formation »)
Accompagnement individualisé par un formateur IFCS

Moyens

- 4 épreuves écrites à réaliser à distance (envoi par mail) avec la possibilité pour la 4^{ème} épreuve de la réaliser sur site dans les conditions d'admissibilité du concours d'entrée en IFCS
- 4 régulations post-épreuves écrites (par mail)
- 1 régulation sur le projet professionnel (par mail)
- 2 entretiens en début et fin de formation (par téléphone ou sur site)

Inscriptions

La fiche d'inscription est à télécharger à partir du site Internet <http://www.chu-tours.fr/Accueil/rubrique> : « Étudiant/en formation » ; « Écoles de formations paramédicales » ; « IFCS - Institut de Formation des Cadres de Santé » ; « Dossier Formations Continues 2019 » et à retourner à l'adresse suivante : secretariat.ifcs@chu-tours.fr, accompagnée des attestations de suivi d'un cycle préparatoire au concours d'entrée en IFCS et de la prise en charge financière.

Tarif : 300 euros par personne

Clôture des inscriptions : 1^{er} septembre 2019

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à partir du 1^{er} juin 2019.

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des demandes d'inscription (Participation limitée à 8 personnes).

**FICHE D'INSCRIPTION À LA FORMATION
NON ADMIS AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS ? (RE)PRÉPAREZ-VOUS À DISTANCE !**

MADAME

MONSIEUR

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

COORDONNÉES PERSONNELLES (SOUHAITÉES)

Adresse :

Téléphone :

Mail :

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Nom de l'employeur :

Raison sociale :

Adresse de l'employeur :

Téléphone :

Correspondant Formation Continue :

Téléphone :

Mail :

Téléphone professionnel :

Mail professionnel :

Service actuel :

Fonction exercée :

FICHE DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

(à compléter obligatoirement)

Prise en charge financière par :

Votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)

ANFH (joindre l'attestation de prise en charge)

Vous-même

Autres

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
m'engage à régler les frais d'inscription de la formation **NON ADMIS AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS ? (RE) PRÉPAREZ-VOUS À DISTANCE !** à l'IFCS du C.H.U. de Tours.

Fait à, le

Signature

Adresse de l'employeur :

Téléphone :

Correspondant Formation Continue :

Téléphone :

Mail :

Téléphone professionnel :

Mail professionnel :

Service actuel :

Fonction exercée :

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT PERSONNEL

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
m'engage sur l'honneur à régler les frais de la formation **NON ADMIS AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS ? (RE) PRÉPAREZ-VOUS À DISTANCE !** qui se tiendra du 16/09/2019 au 28/02/2020, d'un montant de 300 €, à l'Institut de Formation des Cadres de Santé du C.H.U. de Tours.

Fait à, le

Signature